

CRITÈRES DE REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS

SAISON 2024-2025

\*Cette politique concerne les patineurs dont le C.P.A. Lévis est le club d’appartenance.

# COMPÉTITIONS

Pour la saison 2024-2025, les remboursements des coûts d’inscription à une compétition sont conditionnels à une implication minimale de quinze (15) heures de bénévolat par famille, exécutés par le patineur ou par ses parents.

## Compétition Invitation Carole Gauthier (Lévis)

La Compétition Invitation Carole Gauthier (Lévis) sera remboursée à 100% pour ses membres.

1.2 Le C.P.A. Lévis paiera 50% du coût d’inscription à deux des compétitions suivantes, au choix du patineur :

1. Championnats de Section
2. Championnats de sous-section
3. Défi de Patinage Canada
4. Championnats Canadiens
5. Jeux du Québec Régionaux ou de la Participation
6. Finale Provinciale STAR/Michel Proulx
7. Finale Régionale STAR Michel-Proulx
8. Finale Provinciale des jeux de la Participation ou des Jeux du Québec.
9. Une seule Compétition « Invitation » (au choix du patineur) Exemples : Invitation des DeuxRives, compétition régionale Henriette-Dionne, invitation Thetford etc.

# Particularités pour les patineurs en couple de style libre ou danse (comme 2e activité)

Pour le patineur inscrit au patinage en couple comme 2e activité, le remboursement de l’inscription à deux compétitions sera de 50% du montant basé sur la moitié du coût d’inscription à cette compétition, selon la politique du C.P.A. Lévis.

# BOURSE SPÉCIALE

Le conseil d’administration du C.P.A. Lévis pourrait allouer une bourse à des patineurs qui se distinguent à un niveau supérieur. Une demande devra être faite à cet avis par le patineur.

# Modalités de remboursement

La preuve de participation à une compétition est la feuille de résultats remise au patineur après chaque compétition lors de la remise des CD.

Pour obtenir le remboursement, veuillez remettre la fiche personnelle du patineur dument remplie, accompagnée des feuilles de résultats et de la preuve de

15 heures de bénévolat à la trésorière Mme Julie Carrier par courriel seulement à l’adresse suivante :

tresoreriecpalevis@gmail.com

Le C.P.A. Lévis se réserve le droit de modifier ces critères de remboursement selon les résultats financiers de l’année en cours.

Mars 2025



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS

FICHE PERSONNELLE DU PATINEUR

Nom et prénom du patineur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et prénom du parent : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le C.P.A. Lévis demande à chaque patineur et patineuse des cours privés de remplir cette fiche avec attention. Elle servira pour les demandes de remboursement pour l’inscription aux compétitions selon la politique établie. Veuillez remettre cette fiche à tresoreriecpalevis@gmail.com avant le 30avril 2025.

Afin de réduire ses coûts d’opération, le C.P.A. Lévis privilégie depuis l’automne 2017 les remboursements par dépôt direct vs l’utilisation des chèques. À cet effet, nous apprécierions que vous complétiez le formulaire à la page suivante (si ce n’est pas déjà fait).

N’oubliez pas que vous devez avoir remis votre feuille de compilation des heures de bénévolat, comportant un minimum de dix (15) heures, tresoreriecpalevis@gmail.com au plus tard le 30 avril 2025.

1. Veuillez indiquer les compétitions que vous souhaitez vous faire rembourser :

\*\*\*N.B. Veuillez vous référer à la section 1.2 du document pour le choix des compétitions. Une seule compétition de type invitation peut être remboursée.\*\*\*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| NOM  | Coût (100%)  | % Remboursé  | Remboursement  |
|   |   | 50%  |   |
|   |   | 50%  |   |
| Invitation Carole-Gauthier  |   | 100%  |   |
|   |  TOTAL :  |   |   |

FORMULAIRE D’AUTORISATION POUR LES DÉPÔTS DIRECTS

J’autorise le Club de Patinage Artistique de Lévis (CPA Lévis) à effectuer le dépôt du montant dû dans le compte de mon institution financière.

Pour ce faire, bien vouloir fournir un spécimen de chèque ou nous transmettre copie par courriel à : tresoreriecpalevis@gmail.com

Si vous êtes dans l’impossibilité de fournir un spécimen de chèque, bien vouloir fournir les renseignements suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’institution financière  |   |
| Numéro d’institution (1) 5 chiffres  |   |
| Numéro de transit/succursale (2) 3 chiffres  |   |
| Numéro de compte (3) Tous les chiffres à droite de l’institution, incluant le chiffre vérificateur  |   |
| Votre adresse courriel  |   |

Voici un exemple :



Cette autorisation entrera en vigueur au moment de la signature de cet avis et prendra fin suivant la réception d’un préavis écrit.

Signature :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\*La réception de ce formulaire par courriel sera acceptée et fera foi de signature.